

# Le projet Européen Control Post I pour améliorer le transport de longue durée des animaux d'élevage.

## The EU project Control Post I to improve long journey transport of livestock.

MOUNAIX B. (1), MIRABITO L. (1), PEDERNERA C. (2), OUWELTJES W. (3), et de ROEST K. (4).

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris, France

(2) IRTA, Torre Marimon, 08140 Caldes de Montbui, Barcelona, Espagne

(3) WUR, Droevendaalsesteeg 4, 6708 Wageningen, Pays Bas

(4) CRPA, Corso Garibaldi 42, 42121 Reggio Emilia, Italie

### INTRODUCTION

Le transport de longue durée des animaux (trajets de plus de 8 heures entre pays européens) est réglementé pour maîtriser les conditions du transport. La durée maximale de transport, l'espace disponible par animal et les équipements des véhicules sont spécifiés dans un règlement (CE 1/2005). Pour les ruminants et les porcins, le règlement européen impose le déchargement des animaux dans des postes de contrôle agréés (CP) et leur mise au repos pour 24 h à l'issue de la durée maximale de transport autorisée. L'évaluation menée en 2009 de l'application du règlement CE 1/2005 a montré une variabilité des conditions de séjour des animaux dans ces postes de contrôles ([www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)). Dans ce contexte et face à l'intérêt croissant des questions relatives au bien-être des animaux d'élevage, le projet européen CPI « Renovation and promoting high quality control posts in the EU » a été financé entre 2010 et 2013 par la Commission Européenne pour améliorer les conditions du transport de longue durée des animaux en proposant un schéma de certification Haute Qualité des Postes de Contrôle (HQCP). Ce projet comporte un volet de rénovation de plusieurs CP et a ainsi permis l'amélioration d'un poste de contrôle français agréé pour l'accueil des jeunes veaux laitiers en provenance d'Irlande sur leur trajet vers les Pays Bas. Un outil d'audit HQCP pour les bovins a été testé dans ce site pour évaluer l'impact de l'amélioration du bâtiment d'accueil des animaux. Les principaux résultats de ce test sont présentés pour illustrer les apports du projet européen CPI.

### 1. MATERIEL ET METHODES

L'outil d'évaluation de la qualité du poste de contrôle élaboré inclut des mesures des ressources mises à disposition des animaux au poste de contrôle, une évaluation d'indicateurs du bien-être et de l'état des animaux et l'analyse de la manipulation des animaux durant le chargement et le déchargement. Les différents indicateurs ont été choisis par un consortium d'experts à partir d'une analyse des risques pour le bien-être des animaux au poste de contrôle basée sur des indicateurs évalués en élevage dans le projet Welfare quality® auxquels ont été rajoutés des indicateurs spécifiques de l'évaluation de la qualité du transport (Mounaix et al, 2012).

Un protocole et une grille d'audit de la qualité du CP ont été élaborés ([www.control-post.eu](http://www.control-post.eu)), ainsi qu'une formation de vétérinaires et techniciens des Services de l'Etat à l'utilisation de ces outils pour garantir l'homogénéité des observations pour l'ensemble des tests réalisés à l'échelle européenne. Ces outils ont été élaborés pour 2 catégories de bovins, pour les porcins et pour les ovins. En France, les tests des outils sur les jeunes veaux ont porté sur 6 transports de veaux irlandais avant amélioration du CP (avril 2011 et mars 2012 ; 1468 veaux) et 11 transports après amélioration du CP (mars 2013 ; 3305 veaux).

### 2. RESULTATS

Les caractéristiques du CP testé étaient déjà en majorité conformes aux attentes de la certification HQCP. Les audits réalisés avant et après rénovation confirmaient des valeurs de bien-être acceptables des veaux et peu de problèmes de santé

(moins de 3% de diarrhées). Seuls 4 veaux sont morts durant l'arrêt au CP parmi les 4773 évalués.

Les principales améliorations apportées au bâtiment portaient sur la réduction des pentes de chargement/déchargement par l'aménagement de quais, sur la simplification des circuits d'accès aux cases et sur l'augmentation de la capacité de distribution de l'aliment lacté aux veaux. Ces améliorations se sont traduites par une diminution significative de 8% des glissades au déchargement, l'amélioration étant non significative au chargement car le nombre de glissades était très faible. Le nombre d'animaux couchés dans les cases 1h après l'arrivée a augmenté de 64% en relation avec une distribution d'alimentation plus efficace (Figure 1). L'état de propreté des animaux s'est par ailleurs amélioré compte-tenu des meilleures conditions de déchargement.

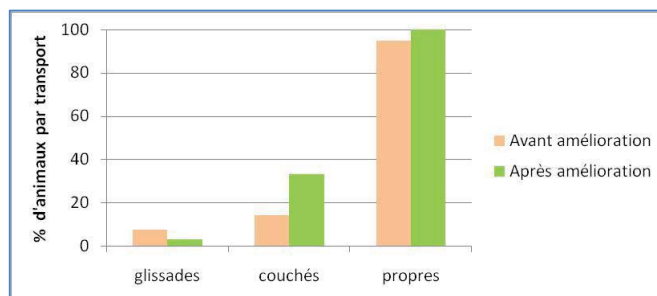


Figure 1 : Impacts de l'amélioration de l'aménagement du CP sur le comportement et l'état des animaux.

Le test de la grille d'audit des jeunes veaux a montré la faisabilité de cet outil, mais des difficultés d'observation dans les cases du CP compte-tenu du grand nombre d'animaux déchargés à la fois. Dans les autres tests réalisés, l'audit présentait une meilleure faisabilité pour les broutards ou les vaches laitières.

### 3. DISCUSSION ET CONCLUSION

Le projet CPI a été réalisé en associant en partenariat étroit des professionnels des filières bovine, ovine et porcine concernés par le transport des animaux, des autorités compétentes locales et nationales, des scientifiques et des ONG. Il a abouti à la rénovation de 8CP dans 4 pays et à la production d'un Guide de Bonnes pratiques des Postes de contrôle diffusé en 8 langues ([www.control-post.eu](http://www.control-post.eu)). Ce projet a ainsi contribué à l'amélioration notable des conditions de repos des animaux lors des transports longs, mais aussi à la meilleure sensibilisation des différents publics concernés à l'évaluation du bien-être animal. En France, ce partenariat a notamment contribué à la meilleure application de la réglementation européenne du transport des veaux en provenance d'Irlande, en créant les conditions d'un échange accru entre opérateurs et autorités compétentes des deux pays.

Ce projet a été financé par la DG SANCO dans le cadre de la convention SANCO/D5/2010/CRPA/SI2.5780

Mounaix et al, 2012. Renc. Rech. Ruminants, 19 : 329.